

# CALENDRIER ET GUIDE DU TRI

Année 2022

SUD ALSACE LARGUE

communauté de communes



Scannez le QR code ci-contre  
pour télécharger le calendrier  
de collecte **en format PDF**



# COLLECTE DES RECYCLABLES

Bien vidés -  
pas imbriqués -  
pas besoin de  
les laver



## Les bouteilles en plastique

bouteilles de lait, d'eau, flacons de shampoing, lessive...



## Les briques alimentaires et tous les papiers/ cartons



## Les emballages métalliques

canettes, barquettes, conserves, aérosols...



## Les emballages en plastique

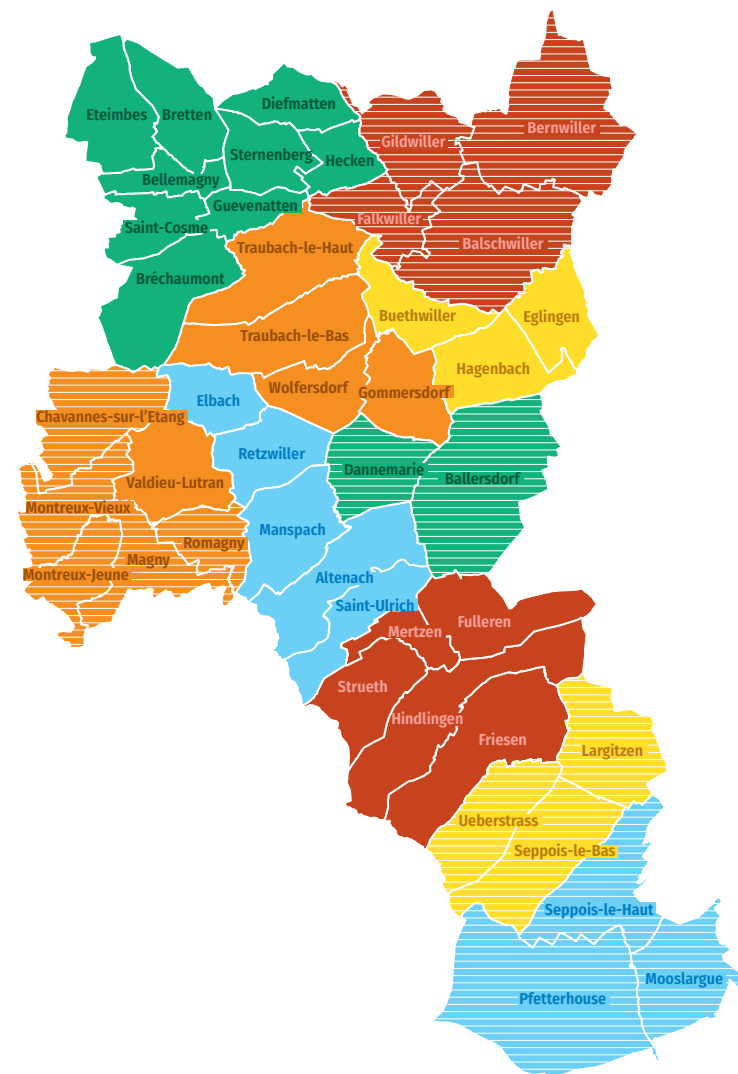
sacs, pots, barquettes, films alimentaires...

à trier dans le

# BAC JAUNE

le bac est encore vert dans certaines communes

À chaque commune son jour de collecte :



Les recyclables sont collectés chaque semaine :

MATIN : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi  
APRÈS-MIDI : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Tous les jours fériés seront collectés

Pensez à sortir votre bac la veille

# COLLECTE DES OMR

(Ordures Ménagères Résiduelles)



## Les articles d'hygiène

masques, mouchoirs, essuie-tout, lingettes, couches, cotons-tiges...



## Les petits objets

stylos, jouets cassés, brosses à dent, CD-ROMs...

Pensez à donner plutôt que de jeter les objets en bon état



## Les déchets alimentaires

os, viandes, arrêtes de poisson, fromages...



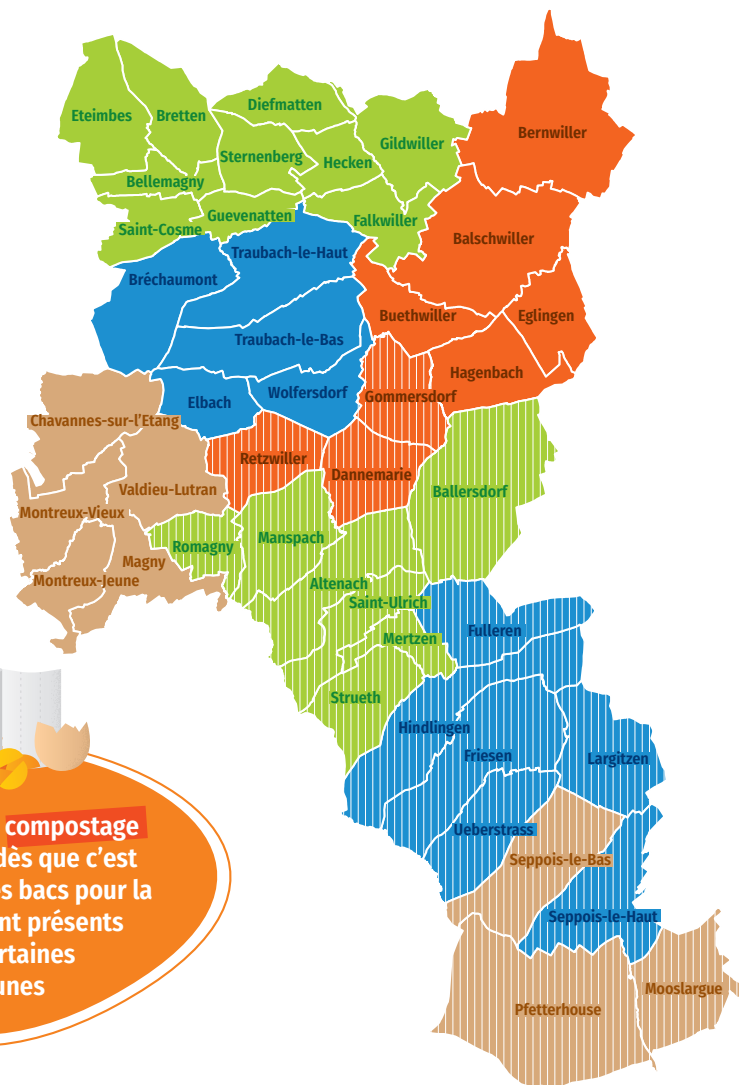
## Les ampoules, les verres à boire, la vaisselle, la faïence

Si ce n'est pas possible, mettez-les dans le bac orange

à jeter dans le

# BAC ORANGE

## À chaque commune son jour de collecte :



Privilégiez le compostage à domicile dès que c'est possible ! Des bacs pour la collecte sont présents dans certaines communes

Les OMR sont collectés le matin chaque quinzaine :

SEMAINE IMPAIRE :  Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  
 SEMAINE PAIRE :  Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi

Tous les jours fériés seront collectés

Pensez à sortir votre bac la veille

# VERRE, TEXTILES, VÉGÉTAUX



## Le verre

bouteilles et bocaux  
uniquement

### Attention !

- ⊖ Sont interdits les ampoules, vitres, verres à boire, vaisselle, faïence...



## Les textiles

vêtements, linge de  
maison, chaussures

### Attention !

- ⚠ Articles propres et secs dans des sacs, chaussures attachées par paire



## Les végétaux\*

branchages (jusqu'à 15 cm de  
diamètre), tontes, feuilles...

### Attention !

- ⊖ Sont interdits les souches, troncs, sacs en plastique, cendres, gravats...

\*Ce service  
est interdit aux  
professionnels



## Où les déposer ?

Pour connaître les emplacements des points de collecte sur le territoire :



Contactez le service  
produits résiduels  
au **03 89 88 38 39**



Consultez notre site internet  
**[www.sudalsace-largue.fr](http://www.sudalsace-largue.fr)**  
rubrique Points de collecte

## Privilégiez le mulching et le broyage !

Mulcher sa pelouse permet d'enrichir le sol via la décomposition de l'herbe.

Broyer ses branchages permet de réaliser un couvert végétal pour l'ensemble de ses plantations. Il permet de **limiter les arrosages, d'éviter le désherbage** et le lessivage des sols et crée un lieu propice aux insectes utiles pour le jardin.

# HUILES, PILES, GRAVATS

Jusqu'à l'ouverture du centre de valorisation



## L'huile minérale\*

huile de vidange des  
véhicules légers

### Attention !

- Huile végétale, eau, chlore ou tout autre produit toxique interdits

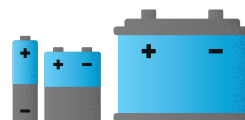


## L'huile végétale\*

huile alimentaire servant  
à la cuisson

### Attention !

- ⚠ Ne surtout pas mélanger les huiles minérales avec les huiles végétales



## Les piles & batteries

### Attention !

- ⚠ Une seule pile bouton contamine 1m<sup>3</sup> de terre. Ne les jetez pas dans la nature !



## Les gravats\*

briques, tuiles, aggro,  
béton, carrelage, pierres..

### Attention !

- Sont interdits la terre végétale, l'argile, les plaques de plâtre, le béton cellulaire..



## Où les déposer ?

Pour connaître les emplacements des  
points de collecte sur le territoire :

\*Ce service  
est interdit aux  
professionnels



Contactez le service produits  
résiduels au **03 89 88 38 39**



Consultez notre site internet  
**www.sudalsace-largue.fr**  
rubrique Points de collecte



## Où les déposer ?

- **Les batteries** : au centre technique de Retzwiller
- **Les piles** : en mairie ou dans les grandes surfaces



## Où les déposer ?

Au site de Suez à Retzwiller, du  
lundi au vendredi de 8 h à 16 h

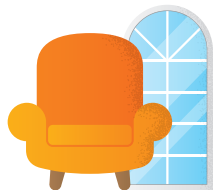


Veillez prendre rdv au  
**03 89 07 25 51** et chercher  
un « bon gravats »  
(valable 1 mois), dans la  
limite d'1,8 t /an

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES DEEE

Jusqu'à l'ouverture du centre de valorisation

## Je dépose les encombrants :



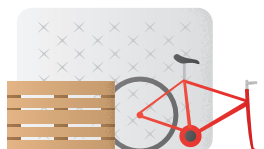
### Les meubles et objets hors d'usage

chaises, canapés, tables, fenêtres, poussettes...



### La literie et les surfaces

matelas, tapis, moquette, plâtre, polystyrène...



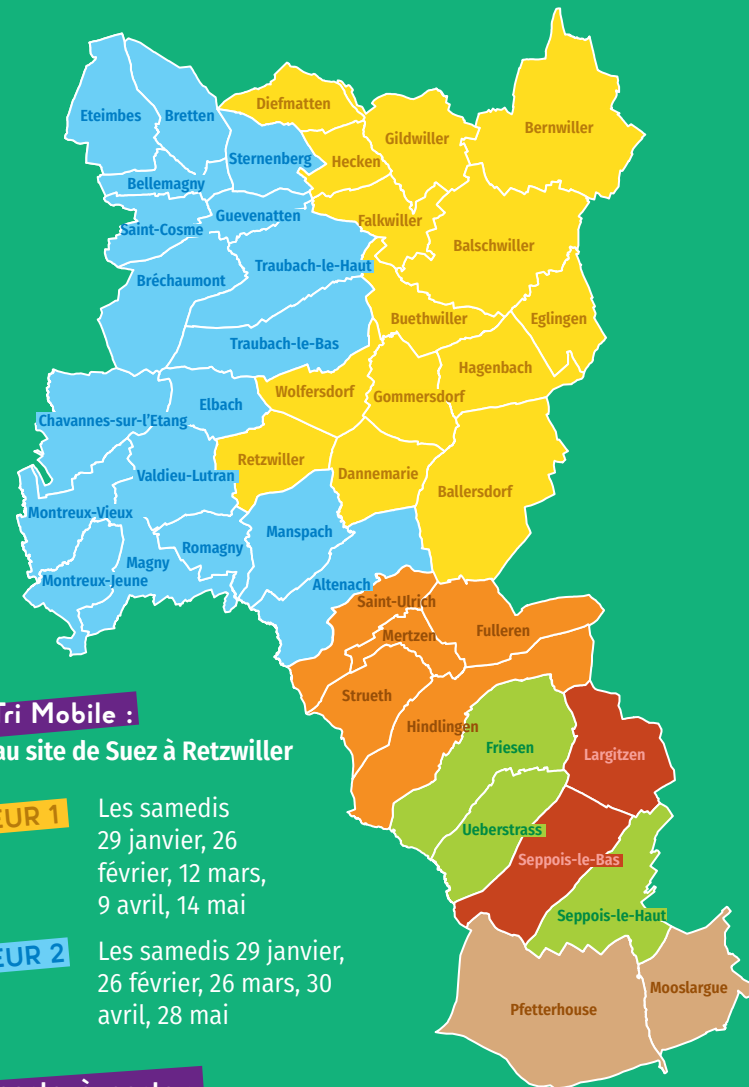
### Les déchets métalliques

vélos, sommiers, ustensiles de cuisine, tuyauterie...

Ces services sont interdits aux professionnels. Merci de vous présenter aux Tris Mobiles avec un justificatif de domicile lors des ouvertures différenciées.

### Attention !

- ⊖ DEEE, produits toxiques, pneus, gravats, recyclables et OMR sont **strictement interdits**.
- ⚠ Apport limité à 1 m<sup>3</sup> / foyer / passage.
- ⊖ Fenêtres, éléments vitrés et plaques de plâtre **interdits** en porte-à-porte.



### en Tri Mobile :

au site de Suez à Retzwiller

### SECTEUR 1

Les samedis 29 janvier, 26 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai

### SECTEUR 2

Les samedis 29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai



### en porte-à-porte :

### SECTEUR 3

Lundi 7 mars

### SECTEUR 4

Mardi 8 mars

### SECTEUR 5

Mercredi 9 mars

### SECTEUR 6

Jeudi 10 mars



### Où les déposer ?

Au site de Suez à Retzwiller le 19 février.  
À Seppois-le-Bas à l'atelier technique rue de la Gare le 23 avril.

### Les DEEE : appareils électriques



réfrigérateurs, mixeurs, téléphones portables, jouets électriques...

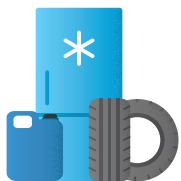
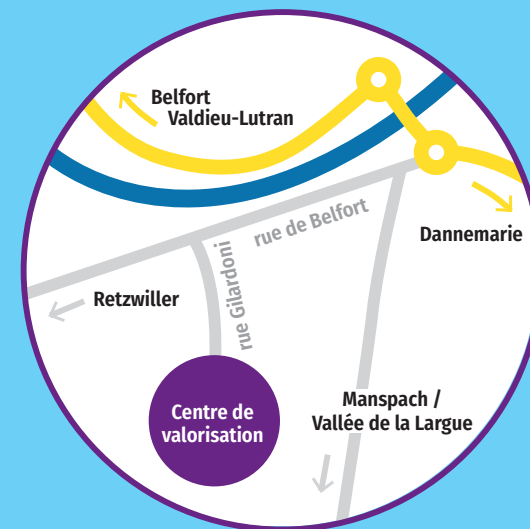
# COLLECTE AU CENTRE DE VALORISATION

(Déchetterie intercommunale)

À compter de  
son ouverture



Plan d'accès :



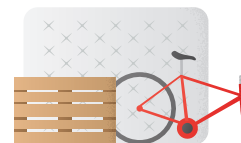
**5 alvéoles**

de stockage en bâtiment  
pour le tri et le recyclage  
des DEEE, toxiques, huiles,  
pneus, huisseries...



**500 m<sup>2</sup>**

de stockage au sol des  
gravats et des branchages



**15 bennes**

pour le tri et le recyclage  
du bois, de la ferraille, du  
carton, des plaques de  
plâtre, des literies...



Accès par badge pour l'ensemble des  
foyers du territoire

Ouverture 5 jours par semaine

Ouvert aux professionnels  
(accès par pont bascule)

+ d'infos et dates de distribution  
des badges : 1<sup>er</sup> semestre 2022

# Gardons le contact !

Pour plus d'informations sur le tri et les services de collecte :



Contactez le service produits résiduels au **03 89 88 38 39**



**Venez nous voir !** Rue Gilardoni - 68210 Retzwiller

lundi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

jeudi : matin sur rendez-vous et de 13 h 30 à 17 h

vendredi : de 8 h 30 à 12 h



Consultez notre site internet [www.sudalsace-largue.fr](http://www.sudalsace-largue.fr)

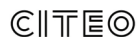
ou contactez-nous par mail [information-collecte@sudalsace-largue.fr](mailto:information-collecte@sudalsace-largue.fr)



Suivez vos consommations du bac pucé au quotidien via la plateforme Écocito [sudalsace-largue.ecocito.com](http://sudalsace-largue.ecocito.com)



En partenariat avec :



## Part fixe

pour financer les collectes (recyclables, DEEE, encombrants, verre, déchets verts...), facturée au semestre en cours



## Part variable

calculée sur la base des levées et des pesées de votre foyer



## Part complémentaire

pour financer la collecte des biodéchets dans les communes concernées



## Facturation

facturation semestrielle selon les modalités tarifaires en vigueur